

Presse Nationale

> Politique



Malgré le désaccord de l'opposition : le projet de loi sur la CEI au Parlement aujourd'hui

Le projet de loi portant recomposition de la Commission électorale indépendante (CEI) passe ce 18 juillet 2019 devant les députés membres de la commission des Affaires générales et institutionnelles du Parlement ivoirien pour examen.

> Economie



Promotion de l'épargne publique : les journées de l'épargne lancées à Abidjan

Dans le cadre de l'amélioration de la capacité de financement de l'Etat, le Trésor public ivoirien a lancé, le 16 juillet 2019 à Abidjan, la première édition de la Journée de l'épargnant qui vise à améliorer le niveau de connaissance de la banque et de ses produits auprès des populations et rapprocher les services de la banque des populations.



Cacao : La Côte d'Ivoire et le Ghana lèvent la suspension des ventes de la récolte 2020/2021

La Côte d'Ivoire et le Ghana ont décidé mardi de la levée de suspension des ventes de la récolte 2020/2021, dans un communiqué. Cette décision intervient à la suite de la mise en œuvre par les deux pays du concept de prix plancher par l'instauration d'un différentiel de revenu décent (DRD) de 400 USD par tonne, pour tout contrat de vente de cacao obtenu auprès des deux pays pour la Campagne 2020/2021.



Gestion durable du thon : Kobenan Adjoumani souhaite la mise en place d'une réglementation

A l'ouverture des travaux de la conférence sur l'évaluation et la gestion des stocks de thonidés tropicaux de l'atlantique, le 17 juillet 2019 à Abidjan-Port-Bouët, le ministre Kobenan Kouassi Adjoumani a préconisé la mise en place d'une réglementation pour encadrer la capture des thons. «Je salue fortement la tenue de cette rencontre, qui permettra de nous renseigner davantage sur l'état de nos stocks, et permettra aussi, j'en suis persuadé, de disposer à terme, d'une réglementation sur cette espèce», a déclaré le ministre Adjoumani. La disposition d'une réglementation va aider à lutter contre la surpêche, la question des stocks.



Ressource thonière : une meilleure approche de gestion des stocks au centre d'une conférence

Le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques de l'ICAT sur l'évaluation des stocks (SCRS) a porté son choix sur la Côte d'Ivoire pour abriter, du 08 au 16 juillet 2019, une rencontre pour la conservation des thonidés de l'Atlantique. Le ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, Kobenan Kouassi Adjoumani, a présidé le 17 juillet 2019 à Abidjan, la cérémonie d'ouverture de cette conférence qui porte sur le thème : « L'évaluation et la gestion des stocks de thonidés tropicaux ».

> Société



Réparation des préjudices des crises : un atelier de revue du processus initié

Un atelier de revue du processus de réparation des préjudices des crises survenues en Côte d'Ivoire, y compris la prise en charge des violences sexuelles liées aux conflits, s'est ouvert le 16 juillet 2019 à Grand-

Bassam, à l'initiative de la ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale, Mariatou Koné, et avec l'appui financier du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD).



Après le programme des 21 000 pompes : Le gouvernement offre 21 châteaux d'eau de 20 milliards de FCFA aux populations

Le gouvernement ivoirien, dans le cadre du Programme Social, est déterminé à tout mettre en œuvre pour que tous les ménages disposent d'eau potable. Il sera encore sur tous " les fronts" du 19 au 21 juillet 2019 pour l'inauguration éclatée de 21 châteaux d'eau. Et ce, pour un coût global de 20 milliards de FCFA. « Dénommé projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable », ce projet sera lancé officiellement demain vendredi 19 juillet à Taфирé par le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly.



La Princesse Sarah Zeid de Jordanie en visite en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de sa tournée dans les pays sahéliens, afin de s'imprégner des déterminants de la malnutrition et de leur impact sur les femmes et les enfants, la Princesse Sarah Zeid, conseillère du Programme alimentaire mondial (PAM) en matière de nutrition, séjournera à Abidjan, du 18 au 20 juillet 2019. Au regard du rôle important que joue le Centre de l'excellence régionale contre la faim et la malnutrition (CERFAM) dans la dynamique régionale pour l'élimination de la faim et la malnutrition, Son Altesse Royale souhaiterait faire un appel de fonds auprès des donateurs pour soutenir les activités dudit Centre en faveur des pays sahéliens.



35 hectares de terrain pour la réalisation d'une casse moderne

Les ferrailleurs, les artisans ainsi que les garagistes pourront mieux pratiquer leurs activités, car un espace sera mis à leur disposition. Le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, a indiqué, au terme du Conseil des ministres d'hier 17 juillet 2019 qu'un décret portant déclaration d'utilité publique d'une parcelle de terrain d'une superficie de 35 hectares dans la commune d'Anyama a été adopté. Cette parcelle est affectée au ministère de l'Artisanat pour la réalisation d'une casse moderne au profit des artisans, des ferrailleurs et des garagistes ainsi qu'un marché de menuiserie.



Cotisation de la Couverture Maladie universelle : le gouvernement prend une importante décision pour les fonctionnaires et agents de l'Etat

Selon le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, le Conseil a adopté le 17 juillet 2019, un décret relatif à la répartition des cotisations dues au titre du régime général de base de la Couverture Maladie universelle (CMU) entre l'Etat et les fonctionnaires et agents de l'Etat. Ce décret met à la charge de l'Etat, le paiement de 50% des cotisations dues au titre du régime général de base de la CMU par les fonctionnaires et agents de l'Etat, à concurrence de huit (08) personnes par famille comprenant le père, la mère et six (06) enfants âgés de moins de 21 ans. Les 50% restants sont à la charge du fonctionnaire ou de l'agent de l'Etat. En outre, dans le cadre du démarrage des prestations de la CMU, l'Etat prend en charge, à titre exceptionnel, les trois (03) mois de cotisations du délai de carence des fonctionnaires et agents de l'Etat.

> Culture



Crise au BURIDA : Maurice Bandaman prend d'importantes décisions

Dans un communiqué, le 17 juillet 2019 à Abidjan, relatif à la crise qui secoue le Bureau ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA), le ministre de la Culture et de la francophonie, Maurice Kouakou Bandaman, a mis fin aux fonctions du président du Conseil d'administration, Séry Sylvain, et de la directrice générale, Irène Assa Vieira.

Vu sur le Net

> Politique



Les principes de modalités de missions hors du pays des membres du gouvernement, des fonctionnaires et des agents adaptés à la bonne gouvernance

Les principes de modalités de missions hors Côte d'Ivoire des membres du gouvernement, des fonctionnaires et des agents en service dans les administrations publiques ont été adaptés et reposent sur des mesures de bonne gouvernance et des procédures de précaution en vue d'assurer une meilleure gestion des ressources affectées aux missions et conférences. Le Conseil des ministres a adopté mercredi un

décret qui organise à cet effet un système informatique intégré des déplacements qui combine la flexibilité et le contrôle rigoureux de façon à assurer les conditions optimales de réalisation et de suivi des missions hors Côte d'Ivoire.

> Economie



Coopération Côte d'Ivoire-Corée du Sud: De nouveaux partenariats pour renforcer l'axe Abidjan-Busan

En mission à Busan en Corée du Sud, où il a séjourné du 10 au 17 juillet, le gouverneur du District autonome d'Abidjan, Robert Beugré Mambé, a noué d'importants partenariats avec les autorités locales. L'acte majeur est la signature d'un accord d'échange et de coopération, le 12 juillet 2019, par Beugré Mambé et Oh Keodon, maire de la ville métropolitaine de Busan. Les dirigeants des deux villes se sont engagés à « promouvoir la croissance et le développement humain de leurs cités respectives (...), à encourager les échanges de ressources humaines et économiques, et à approfondir les relations d'amitié ».



Filière hévéa: L'Apramac reprofile 51 km de pistes rurales

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mamadou Coulibaly Sangafowa, préside ce jeudi 18 juillet à Sahuyé (Agneby-Tiassa), la cérémonie d'inauguration de 51 km de pistes rurales reprofilées par l'Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (Apramac) au profit des exploitants agricoles du département de Sikensi.



Ouverture des JAAD 2019 : Evalué à 12 000 milliards FCFA, le PNIA 2 vise une agriculture plus compétitive et créatrice de revenus (Bilan)

"Le PNIA 2 qui part de 2018 à 2025, visant une agriculture plus compétitive et créatrice de revenus équitablement partagés, est évalué à 12 000 milliards FCFA". L'information a été donnée par le directeur de cabinet adjoint du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Kouakou Kouamé Apporture, au cours de la cérémonie d'ouverture de la 8e édition des Journées de l'administration agricole délocalisée (JAAD), le 17 juillet, à Adzopé. Ces assises qui vont se tenir du 17 au 20 juillet 2019, dans les régions de l'Agnéby-Tiassa et de la Mé, ont pour thème : « le PNIA 2 pour une croissance agricole soutenue ».



Un nouveau cadre juridique pour les jeux de hasard

La Côte d'Ivoire veut assainir le milieu des jeux de hasard (Loto ghanéen, les paris sur internet ainsi que les autres jeux de hasard) sur son territoire. En Conseil de ministres le 17 juillet, le gouvernement a adopté un projet de loi sur le sujet pour être plus regardant sur ces jeux de loterie. « Le Conseil a adopté un projet de loi portant régime juridique des jeux de hasard en Côte d'Ivoire. Ce projet de loi répond à la volonté du gouvernement d'assainir et de mieux réglementer l'environnement des jeux de hasard », a indiqué Sidi Touré, le ministre de la Communication et des Médias par ailleurs porte-parole du gouvernement.

> Culture



BURIDA: le PCA et la directrice générale suspendus de leurs fonctions, les droits d'auteurs et droits voisins également suspendus

Le ministre de la Culture et de la Francophonie, Maurice Kouakou Bandama, a annoncé à travers une déclaration lu ce mercredi 17 juillet à son cabinet, la suspension de Séry Sylvain, et Irène Assa Viera, respectivement président du Conseil d'administration (PCA) et directrice générale du Bureau Ivoirien des Droits d'Auteurs (BURIDA). Cette suspension fait suite aux tensions persistantes au sein de la maison des artistes depuis quelques mois. « En exécution de la décision de suspension du PCA et de la directrice générale, toutes les perceptions et collectes de droits d'auteurs et de droits voisins sont suspendues. Cette mesure de suspension sera levée une fois les nouveaux organes du BURIDA installés », a précisé le ministre.

Agence de Presse

> Société



Institution d'un régime de prévoyance sociale pour les travailleurs indépendants

Le gouvernement ivoirien a adopté mercredi à Abidjan, une ordonnance portant institution du régime de prévoyance sociale des travailleurs indépendants ainsi que son projet de loi de ratification, une mesure qui

visé à assurer une couverture sociale à cette frange de la population. « Cette mesure a pour objectifs de fournir une couverture sociale aux travailleurs indépendants contre certains risques sociaux tels que la vieillesse, la maternité, les accidents de travail », a expliqué à la presse, Sidi Tiémoko Touré, le porte-parole du gouvernement ivoirien à l'issue d'un Conseil des ministres présidé par le Chef de l'État Alassane Ouattara.



Les filles surclassent les garçons aux examens du BEPC ET CEPE

Les filles ont surclassé les garçons aux examens du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et au Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) avec un taux d'admission supérieur à celui des garçons, selon une communication du gouvernement relative aux résultats de la session 2019, au titre de l'année scolaire 2018-2019. "Nous constatons une amélioration du taux pris sous l'angle du genre des filles (...). Et une amélioration de l'inscription des filles à l'école", a salué, mercredi, le porte parole du gouvernement, Sidi Touré, soulignant que cette embellie est à mettre à l'actif du gouvernement à travers l'adoption de la Politique de scolarisation obligatoire (PSO).



Sécurité dans le golfe de Guinée : un navire de la marine américaine séjourne en Côte d'Ivoire

Un navire de la marine américaine séjourne depuis lundi à Abidjan sur invitation du gouvernement dans le cadre d'un partenariat en matière militaire et maritime pour la sécurité dans le Golfe de Guinée. Cette information a été donnée mardi lors d'une visite de ce navire, organisée par l'ambassade des Etats-Unis à Abidjan, à l'intention des journalistes. Selon le capitaine de vaisseau Franck Okata, commandant de Task Force 63 de la marine américaine, cette mission qui va durer une semaine va consister à faire des formations et à partager les expériences avec la marine nationale de Côte d'Ivoire.



La Côte d'Ivoire renforce son dispositif légal de lutte anti-tabac

L'Etat de Côte d'Ivoire a adopté mercredi une loi anti-tabac pour renforcer la lutte contre le tabagisme et affiche son intention de ne pas secourir l'usine de cigarettes de Bouaké (centre), une unité actuellement moribonde. Le projet de loi a été adopté à la majorité par les députés.

> Sport



Le gouvernement félicite l'équipe nationale pour sa prestation à la CAN en Egypte

Le gouvernement félicite les joueurs de l'équipe nationale pour leur prestation à la 32e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2019) en Egypte. "Le gouvernement s'honore du comportement satisfaisant de notre équipe nationale, qui a vaillamment défendu le drapeau national", a déclaré mercredi le porte parole du gouvernement, Sidi Touré. Le Conseil des ministres a également salué l'engagement de l'encadrement technique, de la fédération ivoirienne de football (FIF) et des supporters pour cette participation honorable de la Côte d'Ivoire à cette compétition de football africain.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.offdel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cigg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.